

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	18 (1866)
Artikel:	Une excursion dans la prévôté Sous-Les-Roches en 1789, par les pasteurs Moschard, Frène & Himly : extrait des mémoires inédits de T.-R. Frène, pasteur à Tavannes
Autor:	Mandelert, P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555124

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE EXCURSION DANS LA PRÉVOTÉ SOUS LES ROCHES

en 1789, par les pasteurs Moschard, Frène & Himly,

Extrait des mémoires inédits de T.-R. Frène, pasteur à Tavannes,

communiqué par M. P. MANDELERT.

MM. les pasteurs Moschard, Himly, de Court et moi, avions projeté, le 2 juin 1789, une course dans la Prévôté sous les Roches, à commencer, Dieu aidant, le 15.

En conséquence de quelle résolution, ledit 15 juin, lundi, par un très beau temps, le matin, je partis, j'allai à Bévilars, je dînai chez M. Moschard, qui se joignit à moi avec son pensionnaire, M. Buri, dont j'ai déjà parlé, jeune et bel homme de quelque 18 ans, fils d'un riche tanneur de Vasselnheim, grand village ou bourg, en Alsace.

A Court, nous prîmes M. le pasteur Himly ; mais arrivés à Moutier, M. Moschard, pasteur dudit lieu, nous dit qu'il était bien mortifié de se voir obligé de rester à la maison à cause des ouvriers qui lui venaient inopinément, qui demandaient sa présence et qu'il ne pouvait renvoyer.

Nous continuâmes donc, quatre seulement, notre route ; à l'entrée des roches de Moutier, ou Roches, je remarquai de nouveau la source et carrière de tuf qui s'y trouve à gauche, et un peu plus avant dans les roches à droite, au delà de la rivière, une autre tuffière bien plus remarquable par les fils d'eau en cascade qui l'arrosent et la nourrissent. Depuis le pont de Penne (où est la croix de fer), je remarquai avec ma lunette la charpente qui subsiste encore dans la caverne élevée où les Prévôtois avaient garnison lors de la guerre de trente ans ; je ne puis voir cette charpente depuis le bas avec ma simple vue. Nous arrivâmes pour le dîner à Courrendlin ; nous le prîmes à l'auberge des Trois-Rois, dont l'hôtesse, jeune

veuve qui a des enfants, s'appelle M^{me} Chappuis. Après le dîner, continuant notre route, nous crûmes aller chez M. Greppin, le curé de Courrendlin, mais il ne se trouva pas à la maison. Quittant le territoire de Courrendlin et de la Prévôté, nous entrâmes dans celui de Viques, grand village, dont nous fûmes voir l'église ; de là nous passâmes par Recolaine, autre grand village, mais qui ne fait qu'une communauté avec Viques ; puis nous rentrâmes dans la Prévôté en venant au Vannez, terrain qui traverse le vallon où sont ces villages, et qui est dans la Prévôté, mais que ceux de Viques et Recolaine possèdent. Plus outre, nous entrâmes dans le territoire et arrivâmes au village de Courchapoix, dans la Prévôté sous les Roches, mairie de Corban ; Courchapoix était jadis de la paroisse de Viques, il en a été détaché depuis peu, et il y a aujourd'hui église, cure et curé ; nous voulions aller voir celui-ci, qui est M. Nicol, homme de quelque 50 ans et de mérite ; mais nous nous retîmes sur ce que l'on dit qu'il était depuis quelque temps attaqué d'une maladie que l'on jugeait incurable, savoir une paralysie sur la langue, qui l'empêchait de parler.

Nous arrivâmes ensuite à Corban, grand village, chef-lieu de la mairie de ce nom, qui se joint à celle de Courrendlin pour ne faire qu'une des trois grandes mairies de la Prévôté, comme la mairie de Malleray se joint à celle de Tavannes pour ne faire que la mairie d'Orval. Jadis Corban était de la paroisse de Vermes, mais il y a longtemps qu'il a pour son église un curé particulier. C'est aujourd'hui M. Vermeille, nous crûmes aussi l'aller voir et il était aussi absent. Enfin, continuant notre route, nous arrivâmes à Mervelier, beau et grand village, le plus oriental de la mairie de Corban et le plus haut du beau vallon de Viques, en bas lequel vallon la rivière de la Scheulte coule, et qui est enfin coupé par la montagne de Chaumont au pied de laquelle est le village de Mervelier. Arrivés, nous allâmes d'abord au cabaret tenu par le sieur Moutet, maire de la mairie de Corban ; il n'était pas à la maison, où nous assurâmes le souper et des lits. Nous fûmes ensuite à la cure. Il faut savoir que cette cure est aussi un établissement tout nouveau,

le curé actuel est le premier; c'était auparavant une dépendance paroissiale de Monsevelier. Si nous avions manqué les trois autres curés prévôtois, nous en fûmes bien dédommagés en rencontrant à la cure de Mervelier M. Bauer, le curé même, qui d'ailleurs à l'ordinaire séjourne à Porrentruy au séminaire dont il est le supérieur; à l'occasion de la Fête-Dieu, il était venu passer quelques jours dans sa paroisse; c'est un homme originaire de Glovelier, de beaucoup de sens, d'esprit et de savoir. Il nous reçut très-poliment et même cordialement.

Il nous retint à souper, me dit que je coucherais chez lui et que, n'ayant pas davantage de lits à donner, il était bien malgré lui obligé de laisser aller coucher mes compagnons de voyage à l'auberge où nous avions déjà été, et où il envoya incessamment faire savoir cet arrangement. Ce n'est pas que, dans sa nouvelle maison de cure, il ne soit très-bien logé pour un curé, mais il avait alors à loger sa propre personne, son vicaire et M. le père Wilhem, de Bellelay, qui se trouvait aussi chez lui. Avant souper, il nous fit voir son joli jardin et observer que ses espaliers, ceux-là seulement avaient plus ou moins souffert qui se trouvaient dans la belle exposition au soleil du midi lors du rude hiver dernier, tandis que ceux qui étaient exposés à l'aspect du nord n'avaient point souffert. C'est que les espaliers au soleil du midi végétaient quelque peu le jour quand il faisait beau temps et donnaient par là prise au froid la nuit suivante, tandis que les espaliers qui n'éprouvaient aucune influence du soleil ne bougeaient pas et conséquemment restaient à couvert des influences destructives de la gelée. Nous fûmes ensuite à l'église où entre autres M. le curé adressa un discours au peuple relatif encore à la Fête-Dieu, et dans lequel il dit entre autres que jamais le mystère de la transsubstantiation n'avait été contesté dans l'église que par Bérenger, dans l'onzième siècle. Quand on sortit de l'église la nuit était là; l'on se mit à table; M. Bauer le patron, son vicaire, le père Wilhem, MM. Moschard, Himly, Buri et moi; l'on soupa et l'on s'entretint très gaiement. M. Bauer et son vicaire chantèrent, ils s'en acquittèrent fort bien, surtout ce dernier qui a une excellente voix. Pendant le souper et un peu

avant, M. Bauer nous apprit que M^{me} de Bilieux, une des filles du feu chancelier, avait épousé un baron allemand à qui elle apportait 40,000 livres de dot ; il se nomme le baron de Dichtersheim et est frère de celui qui a épousé M^{me} de Maller, fille unique du feu président et nièce de l'archidiacre de Maller, celle-ci à 300,000 livres de bien.

M. Bauer me dit aussi qu'il y avait environ un an que l'on avait transporté la bibliothèque du château de Porrentruy au collège de cette ville et jointe à la bibliothèque dudit collège ; et qu'il était question de rendre publique cette bibliothèque réunie. Le séminaire a aussi une petite bibliothèque pour son usage particulier. Le 16 juin, mardi, après le déjeûner, M. Bauer nous fit voir la nouvelle maison d'école qu'il a fait bâti à ses frais ; les garçons et les filles sont séparés sans communication ; la maîtresse d'école pour les filles y loge, mais non le maître d'école des garçons ; l'école se tient l'été et l'hiver, quoique avec moins de fréquence l'été, nous y trouvâmes les filles assemblées. Dans la chambre à manger à la cure, il y a plusieurs portraits, saint Jean Népomucène, saint Charles Borromé, saint François de Sales, etc., en buste ou demi-corps de grandeur naturelle. Le tableau de saint François de Sales est entre autres remarquable pour être une copie exacte du portrait de cet évêque de Genève, qui était chez la famille de Gléresse à Porrentruy, à laquelle saint François lui-même en fit présent lorsqu'il fut en Suisse et à Porrentruy. Le vicaire, qui fait les fonctions de M. le curé de Mervelier en son absence, est M. Rottet, de Corban, jeune homme de mérite qui a voyagé en Suisse. Enfin nous partîmes comblés des politesses de M. Bauer qui, avec M. Rottet et le père Wilhem, nous accompagna jusqu'à l'entrée des roches de la Scheulte : là nous nous séparâmes. Cette gorge est à quelque quart de lieue du village au midi et à droite, à l'extrémité du vallon quand on le remonte comme nous l'avions fait ; elle est étroite et ne laisse de passage que pour le chemin et la Scheulte et dure environ une demi-lieue ; en approchant du débouché l'on commence à trouver un peu plus d'espace et des maisons. Quand on en sort, on trouve un beau moulin au confluent de quelques

sources qui forment la rivière ou ruisseau de la Scheulte. Nous trouvâmes là une jolie meunière qui nous donna son fils âgé de quelque dix ans, pour nous guider ultérieurement. Le district où nous nous trouvions s'appelle la Scheulte. Sur quoi il faut donc observer que ce nom se rapporte à deux objets : 1^o c'est le ruisseau dont je viens de parler, qui coule par la gorge dont je viens de parler pour tomber à Mervelier, d'où il coule en bas le vallon de Viques ; il se grossit en recevant le ruisseau de Monsevelier et la petite rivière d'Eslay ; il se jette enfin dans la Birse aux environs de Courroux et de Corcelon. 2^o La Scheulte est un district, qui s'étend depuis la gorge en question jusqu'au haut de la montagne dont la sommité s'appelle la Rothlac. Ce district est une courtine du chapitre de Moutier-Grandval, les métayers sont catholiques, parlent allemand, sont aussi prévôtois et paroissiens de Mervelier, composent environ 18 ménages isolés, ont une école et forment une communauté qui a un ambourg, mais laquelle ne se présente pas aux assemblées ordinaires de pays, quoique d'ailleurs les habitants assistent et participent aux assemblées de tous les individus prévôtois lorsqu'il s'agit de faire hommage au Prince, de renouveler la combourgeoise avec Berne, d'élire un bandelier, etc.

Avec notre petit guide, nous continuâmes notre route en montant le district de la Scheulte ; nous eûmes dans un bois un peu de pluie, c'est la seule que nous eûmes dans tout notre voyage, le beau temps nous accompagnant d'ailleurs toujours, sans cependant qu'il fit trop chaud. Nous arrivâmes enfin à la Rothlac, la partie la plus élevée de la Scheulte, nous renvoyâmes notre petit guide. La Rothlac, encore pour la plus grande partie dans la Scheulte et dans la Prévôté, est une belle vacherie appartenant en mouvance du chapitre à des Messieurs de Soleure qui, s'ils tenaient eux-mêmes la place, seraient des Prévôtois comme les autres métayers de la Scheulte ; mais le vacher à qui elle est sous-amodiée ne jouit pas de ce droit. Il y a sur la place quelques grandes bornes de pierre de taille, entre la principauté de Bâle et le canton de Soleure ; nous ne

vîmes pas la plus élevée, il aurait fallu un peu se détourner, ce que nous ne voulîmes pas faire à cause que le temps un peu embrouillé nous aurait empêché l'admirable vue, qui a d'ailleurs lieu depuis cette borne, l'on découvre Bâle, etc.

Nous mangeâmes du lait à la vacherie, la femme de la maison était malade au lit ; le vacher s'entretint beaucoup avec nous. Nous arrivâmes ensuite par une descente dans le canton de Soleure, c'est un vallon étroit qui va en descendant de l'Orient à l'Occident, bordé à gauche, en descendant par une montagne, qui est la prolongation du Gratery, et à droite par une file de rochers, prolongation du Rameau ; ces rochers étaient naguère encore garnis par-ci par-là de bois que l'on a actuellement coupés et bûchés en tas pour la verrerie de Goldenthal, qui n'en est pas fort éloignée, mais le transport de ces bûches est bien difficile, *hoc opus, hic labor*, jusqu'ici, les tas sont encore là. Après environ de descente une demi-heure, l'on arrive à Eslay, en allemand Seehof, qui est la continuation du même vallon, mais situé dans la Prévôté.

Il peut avoir une bonne lieue de long ; d'abord que l'on y a mis le pied, se présente la belle source du ruisseau d'Eslay, lequel coule en bas le vallon. Cette source sort du pied du rocher à droite et qui, en cet endroit, présente une espèce de brèche que l'on escalade avec une échelle pour passer dans le vallon de Vermes. Il y a dans celui d'Eslay une trentaine de petits biens de campagne qui se suivent en descendant le vallon, à la file, de côtés et d'autres du ruisseau, francs, sans communautés. Ces petites métairies sont belles et bien cultivées, les habitants sont de la langue et de la religion de ceux de la Scheulte et la même catégorie quant au chapitre et quant à la Prévôté de Moutier-Grandval, d'ailleurs, ils sont de la mairie de Moutier et de la paroisse de Vermes. Comme ceux de la Scheulte, ils ont une école, un ambourg et de plus un voeble nommé par le chapitre ; celui d'aujourd'hui est un Meistre tenant le cabaret d'Eslay au bas du vallon ; il y a beaucoup d'artisans dans ce district. Nous ne dinâmes pas ce jour-là, mais comme nous avions pris un rafraîchissement en lait à la Roth-

lac, dernier endroit et le plus élevé dans la Scheulte, nous en prîmes un en vin au susdit cabaret d'Eslay, à l'extrémité et au bas. En sortant de ce logis pour continuer notre route quelques pas plus ayant dans un beau chemin uni, je fis une chute de mon long, fort rude. Ici l'on monte un peu pour redescendre ensuite dans le grand val du Cornet, qui dans le fond est une continuation, mais bien plus large et plus ouverte que le vallon même d'Eslay.

Cependant cette montée, dont je viens de parler, ferme si bien le vallon d'Eslay tout au bas, que, sans une sortie étroite à droite qui ne laisse de passage que pour le chemin et le ruisseau, d'où le ruisseau entrant dans le vallon de Viques tombe dans la Scheulte aux environs de Recolaine, le vallon d'Eslay serait un bassin qui s'emplirait bientôt par les eaux du ruisseau de même nom, et présenterait un lac considérable et surtout bien profond. C'est sans doute de cette configuration du district d'Eslay que lui vient le nom tant d'*Eslay* que *Seehof*, qui veut dire *bassin de lac*. Quand en continuant notre route on descend le Grand-Val, on vient près de la source de la Reusse, qui sort du Rameau, elle fait déjà aller le moulin de Corcelles, premier village au haut du Grand-Val et par où nous passâmes.



TABLEAU DES TERRAINS GÉOLOGIQUES DU JURA SUISSE,

par le Dr GREPPIN.

Le tableau géologique que nous avons l'honneur de présenter à la Société jurassienne d'émulation est le résumé de notre « *Essai géologique sur le Jura suisse* » ; c'est un aperçu clair et facile à saisir de nos dépôts sédimentaires. Un travail de ce genre était utile et opportun en présence de la physionomie échevelée que prend la géologie du Jura entre les mains de la commission géologique fédérale. Dans les mémoires que publie cette commission, c'est à peine si nous y reconnaiss-